

.....
.....
Avez-vous déjà une expérience de médiation de votre travail ?
(si oui, dans quel cadre ? 5 lignes maximum).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
Joindre un CV et un dossier artistique (en version numérique acceptée)

Signature obligatoire de l'artiste :

Les dossiers de présentation des projets artistiques doivent être déposés **sous forme pdf, uniquement avant le 29 mai 2015** auprès de la DRAC, 13 bis rue Saint Ouen, 14052 CAEN cedex 04, Sébastien Picault service éducation artistique et développement des publics, avec copie au RADAR, galerie Le Radar 24 rue Cuisiniers 14400 Bayeux **ou par courriel** à sebastien.picault@culture.gouv.fr, service éducation artistique et développement des publics et copie à Monsieur David Lemaesquier lemaesquier@yahoo.fr, coordonnateur académique du Réseau Espace d'Art Actuel.

Indiquer de manière visible sur le dossier la mention « Dossier artistique Panorama 2015 / 2016 »

Ne seront recevables que des dossiers complets.

L'envoi de ce dossier de présentation ne garantit pas sa sélection, qui sera effectuée par une commission comprenant des représentants de la DRAC et du Rectorat.

Rappel : Pour la présentation de leurs œuvres au sein des établissements scolaires, chaque artiste percevra une subvention forfaitaire de 900 euros comprenant 3 expositions obligatoires étant remboursées à hauteur de 300 euros chacune sous réserve de sélection par les établissements lors de l'exposition inaugurale et de réalisation de l'exposition au sein du réseau. Cette somme sera prise en charge par la DRAC. Toute exposition non sélectionnée et non réalisée ne sera pas couverte financièrement. Cette somme forfaitaire, correspond strictement d'une part au droit d'exposition et aux frais inhérents au dispositif qui lui incombe (déplacements, hébergements, premier et dernier transport des œuvres...) ainsi qu'à la rémunération des interventions.